

Un régime aux mille facettes

DOSSIER Jacques de Saint Victor et Thomas Branthôme retracent la généalogie de l'idée républicaine en France du Moyen Âge à la Ve République. Un travail monumental qui insiste sur la notion de bien commun, sans laquelle il n'y a plus de « res publica ».

Le Figaro · 21 giugno 2018 · PAUL FRANÇOIS PAOLI

LES IDÉES ne naissent pas dans les choux, mais procèdent d'une longue et parfois très longue maturation. Et il est difficile d'en saisir le fil à travers l'histoire. Ainsi de cette fameuse «République» dont nous parlons à tort et à travers comme si elle allait de soi en ignorant sa genèse et ses transformations. Le premier grand mérite du travail de Jacques de Saint Victor, que nos lecteurs connaissent bien, et de Thomas Branthôme est la profondeur de champ à laquelle ils nous invitent.



Tous les deux universitaires et historiens du droit et des idées politiques, ils tentent de comprendre comment les Français ont pu «absolutiser» une notion qui était à peu près impensable quelques mois seulement avant la proclamation de la République le 21 septembre 1792. On connaît le célèbre mot de Camille Desmoulins, que son ancien ami Robespierre enverra à l'échafaud en 1793 : «Il n'y avait pas dix républicains en France en 1789.» En 1790, la France est encore monarchiste. Trois ans plus tard, ceux qui la dirigent depuis le Comité de salut public prétendent construire un monde entièrement nouveau, «régénéré», qu'ils invoquent sur un mode religieux et qu'ils nomment la République. Cette rupture inouïe nous a marqués au point que nous croyons encore qu'elle est advenue comme par miracle, si on est républicain, ou par l'effet d'une providence diabolique, si l'on croit, à l'instar de Joseph de Maistre, que la Révolution française est la mère de tous nos maux. Ce que montrent Saint Victor et Branthôme, c'est que l'idée de république a cheminé au long des siècles avant de prendre, chez nous, la forme spécifique, éruptive et violente que

lui a donnée le jacobinisme en 1793. Nous n'avons pas inventé la République mais une forme historiquement datée de République.

L'investigation à la fois historique, juridique et philosophique extrêmement pointue à laquelle se livrent les deux auteurs montre la multiplicité des sources de l'idée républicaine et l'incroyable polysémie de ce mot. Nous avons pris l'habitude paresseuse de faire remonter l'idée républicaine à Rousseau et à son Contrat social en oubliant parfois que celui-ci la tenait en grande partie des Anciens et de Machiavel. Et surtout, nous avons oublié une tradition française qui remonte au Moyen Âge et fut occultée par la toute-puissance des légistes qui vont absolutiser le pouvoir monarchique, notamment à partir de Philippe le Bel. La tradition du « régime mixte » chère à saint Thomas s'inspire d'Aristote, dont la pensée politique propose un équilibre complexe entre le pouvoir monarchique, une aristocratie de sages et la démoculottes, cratie du consentement populaire. « Il importe de bien rappeler que la tradition républicaine n'est pas exclusivement démocratique à l'origine. Elle est même plutôt d'essence aristocratique et conserve un aspect moral indéniable (le discours sur la vertu) qui s'écarte de la théorie démocratique pure qui, comme le formulera Spinoza, repose sur une arithmétique du nombre. » Les tenants de cette conception du bien commun s'appellent, entre autres, Nicolas Oresme ou Jean Gerson.

Négligeant cette voie médiane, la France révolutionnaire va se focaliser sur l'opposition binaire république-monarchie, comme si l'idée même de monarchie républicaine était impensable, alors qu'elle est au coeur du projet gaullien de la Ve République. Saint Victor et Branthôme montrent le rôle de ce qu'ils appellent les « Lumières radicales » dans la conception absolue de la République, qui, à travers le mouvement des sans- s'empare de la rue parisienne en 1793. Ils mettent en évidence le lien entre l'athéisme virulent et le matérialisme intégral de penseurs comme La Mettrie ou le baron d'Holbach et la vision égalitariste et antichrétienne d'un Marat ou d'un Chaumette, célèbre dirigeant de la Commune parisienne qui prétendait que les hommes n'avaient pas d'âme. Il n'aura donc perdu que sa tête en montant sur l'échafaud.

Ils rappellent aussi à quel point Robespierre, marqué par le déisme de Rousseau, combatta au nom de « l'Être suprême », les « enragés » de l'ancien prêtre Jacques Roux et les « exagérés » d'Hébert qui veulent déchristianiser la France par la force au nom de leur culte de l'Humanité. Car c'est toujours au nom d'une religion que l'on veut en détrôner une autre. Les idées ne meurent pas, elles se transforment, et, comme l'eau, passent à travers les murs. Le radicalisme de la IIIe République, dont la grande figure reste Clemenceau, sera l'héritier du jacobinisme de Robespierre.

De même, l'éruption communarde parisienne de 1871 prolonge, à certains égards, l'esprit de l'hébertisme et du Père Duchesne. Quant aux républicains opportunistes qui créeront l'école laïque avec Jules Ferry, ils se situent dans la filiation du girondin Condorcet et croient, en positivistes qu'ils sont, au progrès du genre humain et au règne de la Raison. De cet incroyable foisonnement, que restet-il aujourd'hui ?

La République, sauf peut-être chez Jean-Luc Mélenchon, n'est plus guère invoquée sur un mode messianique, et certains le déplorent (voir l'article sur le républicanisme de Vincent Peillon ci-dessous). Ce qu'il en subsiste chez nous, toutes tendances confondues, c'est une inquiétude quant au devenir d'un bien commun, très difficile à définir en une époque do-

minée par le relativisme des valeurs et la communautarisation de la société. L'idée de bien commun, sans laquelle est vaine l'invocation républicaine, est-elle encore pensable à l'aune d'une Europe minée par une réaction populiste qu'elle a contribué à engendrer ? Les deux auteurs ne font pas mystère de leur rejet d'un libéralisme anglo-saxon qui rompt avec la tradition libérale-républicaine de Montesquieu à Tocqueville et Raymond Aron. La République française peut être sociale ou libérale, elle ne peut être libéral-libertaire et ne reposer que sur les droits de l'homme. « L'État répond de la France », disait de Gaulle. Son rôle est de définir le bien commun des citoyens français et non celui d'une humanité hors sol et sans frontières. Foisonnant d'érudition, ce livre d'une grande ampleur historique est aussi une invitation au débat.

“L'idée de république a cheminé au long des siècles avant de prendre, chez nous, la forme spécifique, éruptive et violente que lui a donnée le jacobinisme en 1793 ”